

**VIII.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL**

**POUR L'EXERCICE 1898.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1898 s'élève à . . . . . fr.	2,743,560 »
Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1897 montent à . . . . .	3,095,060 »
Soit pour 1898 une diminution de . . . . . fr.	351,500 »

qui provient des modifications suivantes :

## A. — Service ordinaire :

Exercice 1898 . . . . . fr.	2,633,560 »
— 1897 . . . . .	2,555,060 »
AUGMENTATION. . . . . fr.	98,500 »

## B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1898 . . . . . fr.	110,000 »
— 1897 . . . . .	560,000 »
DIMINUTION. . . . . fr.	450,000 »
Soit en moins. . . . . fr.	351,500 »

Cette différence se justifie comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

## CHAPITRE III.

## INDUSTRIE.

ART. 8. — *Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et classes ménagères, écoles professionnelles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel. — Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsidés aux expositions diverses. — Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1898 . . . . . fr.	850,000 »
— — 1897 . . . . .	750,000 »
AUGMENTATION. . . . . fr.	100,000 »

L'enseignement professionnel, industriel et ménager suit une marche pro-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

gressive. Le nombre des institutions de ce genre s'accroît sans cesse. Afin de pouvoir accorder de nouveaux subsides, le Gouvernement sollicite pour 1898 une augmentation de crédit de 100,000 francs, qui se répartit comme il suit : 70,000 francs pour les écoles industrielles et professionnelles, et 30,000 francs pour les écoles et classes ménagères.

ART. 10. — *Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention ; frais d'impressions.*

Crédit demandé pour 1898 . . . . .	fr.	5,000 »
— — — — — 1897 . . . . .		6,500 »
		1,500 »
	DIMINUTION. . . . .	fr. 1,500 »

Comme le *Recueil* sera entièrement à jour dans le courant de l'année 1897, le crédit de 1,500 francs qui figurait en charge temporaire au Budget de cet exercice ne doit pas être renouvelé.

## DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

## CHAPITRE X.

## SERVICES DIVERS.

ART. 37. — *Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

La situation qui a motivé l'octroi de ce subside pendant les années antérieures existera encore en 1898. Il y a donc lieu de maintenir cette allocation au Budget de l'exercice prochain.

**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Industrie et du Travail et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1898 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de deux millions six cent trente-trois mille cinq cent soixante francs . . . . .	fr. 2,633,560	»
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent dix mille francs . . . . .	fr. 110,000	»

Soit ensemble à la somme de deux millions sept cent quarante-trois mille cinq cent soixante francs . . . . . fr. 2,743,560 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1897.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Industrie  
et du Travail,*

**A. NYSSENS.**

*Le Ministre des Finances,*

**P. DE SMET DE NAEYER.**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL  
POUR L'EXERCICE 1898.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine . . . . .	270,870	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses. . . . .	60,000	568,870
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires . . . . .	16,800	
<b>CHAPITRE II.</b>			
PENSIONS.			
5	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. . . . .	6,000	6,000
<b>CHAPITRE III.</b>			
INDUSTRIE.			
6	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route. Dépenses diverses . . . . .	63,300	
7	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves. . . . .	65,000	
8	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, écoles et classes ménagères, écoles professionnelles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel. — Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsidés aux expositions diverses. — Dépenses diverses. . . . .	850,000	
9	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses . . . . .	17,000	1,019,300
10	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	5,000	
11	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1879.	5,700	
12	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers.	12,300	
13	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884 . . . . .	3,000	
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>			<b>1,304,170</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.		
	REPORT. . . . . fr.	•	1,594,170 •		
<b>CHAPITRE IV.</b>					
POIDS ET MESURES.					
14	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection . . . . .	82,350 •	} 138,350 •		
15	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .	56,000 •			
16	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Bureau de métrologie. — Missions . . . . .	20,000 •			
<b>CHAPITRE V.</b>					
TRAVAIL.					
17	Office du Travail: statistique, missions, impressions; publications. achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; indemnités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses . . . . .	80,000 •	} 466,400 •		
18	Comités de patronage; dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides.	50,000 •			
19	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés de secours mutuels. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance. — Dépenses diverses . . . . .	50,000 •			
20	Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État . . . . .	40,000 •			
21	Conseils de prud'hommes. — Indemnités des greffiers — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement . . . . .	53,400 •			
22	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers. . . . .	50,000 •			
23	Inspection du travail; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation: personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions . . . . .	180,000 •			
24	Inspection du travail; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation: matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses . . . . .	25,000 •			
<b>CHAPITRE VI.</b>					
MINES.					
SECTION 1 <sup>re</sup> . — Conseil des mines.					
25	Personnel. — Traitements et frais de déplacement. . . . .	52,000 •		} 614,640 •	
26	Matériel. . . . .	640 •			
SECTION 2. — Corps des mines.					
27	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .	556,000 •			
28	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines . . . . .	5,500 •			
29	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences. — Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . — Indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur. . . . .	12,500 •			
SECTION 3. — Inspection des produits explosifs.					
30	Indemnité et frais de déplacements de l'inspecteur. — Dépenses diverses. . . . .	5,000 •			
SECTION 4. — Caisses de prévoyance.					
31	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses. . . . .	45,000 •			
	À REPORTER. . . . . fr.	454,640 •	2,618,560 •		

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	454,640 .	2,613,560 .
	<b>SECTION 5 — Cartes géologique et agricole.</b>		
32	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole. — Frais de publication de la bibliographie des sciences géologiques. — Traitement du fonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'Administration des Mines et traitements partiels de deux conservateurs du Musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte . . . . .	160,000 .	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Commission des procédés nouveaux.</b>		
33	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau . . . . .	300 .	3,000 .
	<b>SECTION 2. — Commission consultative des machines à vapeur.</b>		
34	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel . . . . .	1,500 .	
	<b>CHAPITRE VIII.</b>		
	<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>		
35	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .	8,000 .	8,000 .
	<b>CHAPITRE IX.</b>		
	<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement . . . . .	10,000 .	10,000 .
	<b>TOTAL. . . . fr.</b>		<b>2,653,560 .</b>
	<b>DEUXIÈME SECTION. —</b>		
	<b>DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
	<b>CHAPITRE X.</b>		
37	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890. . . . .	110,000 .	110,000 .
	<b>ENSEMBLE. . . . fr.</b>		<b>2,743,560 .</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1897.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Industrie  
et du Travail,*

A. NYSSENS.

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(294)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE**

**ET DU TRAVAIL**

**pour l'exercice 1898.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>		
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
<i>Personnel.</i>		
1	a.	Traitement du Ministre . . . . .
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du Secrétariat général . . . . . 67,850 »
2	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du Service de l'Industrie . . . . . 58,000 »
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'Office du Travail . . . . . 81,000 »
	d.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'Administration des mines, et de l'inspection des produits explosifs rattachée à l'Administration des mines . . . . . 64,020 »
<b>GRADES.</b>		
		Secrétaire général . . . . . 10,000 à 12,000
		Directeur général . . . . . 9,000 à 10,000
		Directeurs . . . . . 7,000 à 8,000
		Chefs de division . . . . . 5,500 à 6,500
		Chefs de bureau . . . . . 4,200 à 5,000
		Commis-rédacteurs de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 2,200 à 4,000
		Commis d'ordre . . . . . 1,400 à 2,600
		Huissiers . . . . . 1,400 à 2,500
		Concierges . . . . . 700 à 1,200
		Garçons de bureau . . . . . 1,100 à 1,500
		Boute-feux . . . . . 900 à 1,100
		Nettoyeuses . . . . . 750 à 800
<b>PERSONNEL TECHNIQUE.</b>		
		Directeur général . . . . . 12,000
		Inspecteur général . . . . . 9,000
		Directeurs . . . . . 7,000 à 8,000
		Ingénieurs ordinaires . . . . . 2,700 à 5,000
<i>Matériel.</i>		
5	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier . . . . . 15,000 »
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux . . . . . 20,000 »
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux . . . . . 15,000 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux . . . . . 5,000 »
	e.	Menues dépenses, etc. . . . . 5,000 »
A REPORTER. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	12,280 »	
270,870 »	270,870 »	»	»	240,100 »	143,330 50	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	49,017 89	
351,870 »	351,870 »	»	»	321,100 »	204,598 09	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NOMBRE des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.
		<b>CHAPITRE II.</b>
		PENSIONS.
5	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE III.</b>
		INDUSTRIE.
6	a.	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage. — Traitements, indemnités. 49,500 »
	b.	Frais de route. — Dépenses diverses . . . . . 14,000 »
7	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. . . . . 58,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves . . . . . 7,000 »
8	a.	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours professionnels, école provinciale d'industrie et des mines du Hainaut à Mons, matériel . . . . . fr. 620,000 »
	b.	Écoles et classes ménagères, matériel. . . . . 150,000 »
	c.	Écoles professionnelles de tissage. — Ateliers d'apprentissage, matériel. . . . . 50,000 »
	d.	Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager . . . . . 5,000 »
	e.	Subsides aux expositions diverses . . . . . 20,000 »
	f.	Dépenses diverses. Souscriptions à des ouvrages intéressant l'enseignement industriel, professionnel et ménager . . . . . 5,000 »
9	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit et d'économie industrielle. Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. Dépenses diverses . . . . . 5,000 »
	b.	Frais résultant de la collation des décorations industrielles. . . . . 14,000 »
10	»	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impressions . . . . .
11	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1879 . . . . .
12	»	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers. . . . .
13	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884 . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
551,870 »	551,870 »	»	»	521,400 »	204,598 09	
16,800 »	16,800 »	»	»	15,000 »	4,301 14	
568,670 »	568,670 »	»	»	556,400 »	208,899 23	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	899 »	
6,000 »	6,000 »	»	»	6,000 »	899 »	
63,500 »	63,300 »	»	»	45,400 »	37,545 09	
65,000 »	65,000 »	»	»	55,000 »	45,608 25	
850,000 »	750,000 »	100,000 »	»	650,000 »	566,562 58	
17,000 »	17,000 »	»	»	17,000 »	9,512 78	
5,000 »	6,500 »	»	1,500 »	8,000 »	7,945 95	
5,700 »	5,700 »	»	»	5,700 »	2,125 40	
12,500 »	12,500 »	»	»	12,500 »	7,431 50	
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	2,152 95	
1,019,500 »	921,000 »	100,000 »	1,500 »	794,600 »	678,860 48	
AUGMENTATION. . fr.		98,500				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
<b>CHAPITRE IV.</b>																								
<b>POIDS ET MESURES.</b>																								
	a.	Traitements du personnel . . . . .	fr. 78,400 »																					
14		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: right;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Vérificateurs de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: right;">4,000 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>— 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: right;">2,500 à 3,500</td> </tr> <tr> <td>Vérificateurs-adjoints . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: right;">2,000 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Aides vérificateurs temporaires . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: right;">1,500 à 1,900</td> </tr> <tr> <td>Conservateur du bureau des étalons des poids et mesures du Royaume.</td> <td></td> <td style="text-align: right;">3,500</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	Inspecteur . . . . .		5,500	Vérificateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .		4,000 à 5,000	— 2 <sup>e</sup> classe . . . . .		2,500 à 3,500	Vérificateurs-adjoints . . . . .		2,000 à 2,500	Aides vérificateurs temporaires . . . . .		1,500 à 1,900	Conservateur du bureau des étalons des poids et mesures du Royaume.		3,500	
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.																						
Inspecteur . . . . .		5,500																						
Vérificateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .		4,000 à 5,000																						
— 2 <sup>e</sup> classe . . . . .		2,500 à 3,500																						
Vérificateurs-adjoints . . . . .		2,000 à 2,500																						
Aides vérificateurs temporaires . . . . .		1,500 à 1,900																						
Conservateur du bureau des étalons des poids et mesures du Royaume.		3,500																						
	b.	Frais d'intérim et d'inspection . . . . .	fr. 6,950 »																					
15		Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .																						
16		Matériel. Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Bureau de métrologie. — Missions . . . . .																						
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV.</b>			fr.																					
<b>CHAPITRE V.</b>																								
<b>TRAVAIL.</b>																								
17		Office du Travail : statistique, missions, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; indemnités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses. . . . .																						
18		Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides . . . . .																						
	a.	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. — Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance . . . . .	25,000 »																					
19	b.	Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés de secours mutuels . . . . .	15,000 »																					
	c.	Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance. — Dépenses diverses . . . . .	10,000 »																					
20		Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État . . . . .																						
21		Conseils de prud'hommes. Indemnités des greffiers. Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement . . . . .																						
22		Conseil supérieur du Travail. — Traitement des secrétaires. — Frais divers . . . . .																						
23		Inspection du travail; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel de ces inspections; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions. . . . .																						
24		Inspection du travail; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; matériel de ces inspections; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses . . . . .																						
<b>TOTAL DU CHAPITRE V.</b>			fr.																					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS restés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
82,350	82,350	»	»	82,350	78,519 62	
36,000	36,000	»	»	36,000	53,775 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	10,559 28	
138,350	138,350	»	»	138,350	122,833 90	
80,000	80,000	»	»	80,000	17,861 68	
30,000	30,000	»	»	20,000	8,452 55	
50,000	50,000	»	»	35,000	34,431 58	
40,000	40,000	»	»	50,000	19,987 »	
33,400	33,400	»	»	33,400	25,150 »	
50,000	50,000	»	»	50,000	17,694 74	
180,000	180,000	»	»	165,000	159,067 95	
25,000	25,000	»	»	18,600		
466,400	466,400	»	»	412,000	260,625 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																																								
<b>CHAPITRE VI.</b>																																										
<b>MINES.</b>																																										
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Conseil des mines.</b>																																										
25	»	Personnel. — Traitements et frais de déplacement . . . . .																																								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENTS annuels.</th> <th style="width: 30%;">OBSERVATIONS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><b>GRADES.</b></td> </tr> <tr> <td>Président . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">8,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Conseillers effectifs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">0,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle;">Indemnité annuelle.</td> </tr> <tr> <td>Greffier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Huissier . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,050</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	OBSERVATIONS.	<b>GRADES.</b>				Président . . . . .	1	8,000		Conseillers effectifs . . . . .	2	0,000		Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs . . . . .	2	1,500	Indemnité annuelle.	Greffier . . . . .	1	5,000	Huissier . . . . .	1	2,050														
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	OBSERVATIONS.																																							
<b>GRADES.</b>																																										
Président . . . . .	1	8,000																																								
Conseillers effectifs . . . . .	2	0,000																																								
Conseillers honoraires faisant fonctions de conseillers effectifs . . . . .	2	1,500	Indemnité annuelle.																																							
Greffier . . . . .	1	5,000																																								
Huissier . . . . .	1	2,050																																								
26	»	Matériel . . . . .																																								
<b>2<sup>me</sup> SECTION. — Corps des mines.</b>																																										
27	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres dessinateurs et des commis expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .																																								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TAUX des traitements.</th> <th style="width: 30%;">OBSERVATIONS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><b>GRADES.</b></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2 (*)</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> <td rowspan="10" style="vertical-align: middle;">(*) dont 1 à 11,000 francs.</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 9,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs principaux de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">6,500 7,000</td> </tr> <tr> <td>— — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">5,500 6,000</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">4,500 5,000</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">3,500 4,000</td> </tr> <tr> <td>— de 3<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">2,700 3,100</td> </tr> <tr> <td>Géomètres dessinateurs de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">2,400 3,000</td> </tr> <tr> <td>— — de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,500 2,100</td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">11 (*)</td> <td style="text-align: center;">1,200 2,200</td> <td>(*) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.	<b>GRADES.</b>				Inspecteurs généraux . . . . .	2 (*)	10,000	(*) dont 1 à 11,000 francs.	Ingénieurs en chef directeurs . . . . .	8	7,500 à 9,000	Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5	6,500 7,000	— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	5	5,500 6,000	— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	9	4,500 5,000	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	10	3,500 4,000	— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	11	2,700 3,100	Géomètres dessinateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5	2,400 3,000	— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	5	1,500 2,100	Commis . . . . .	11 (*)	1,200 2,200	(*) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.																																							
<b>GRADES.</b>																																										
Inspecteurs généraux . . . . .	2 (*)	10,000	(*) dont 1 à 11,000 francs.																																							
Ingénieurs en chef directeurs . . . . .	8	7,500 à 9,000																																								
Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5	6,500 7,000																																								
— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	5	5,500 6,000																																								
— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	9	4,500 5,000																																								
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	10	3,500 4,000																																								
— de 3 <sup>me</sup> — . . . . .	11	2,700 3,100																																								
Géomètres dessinateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	5	2,400 3,000																																								
— — de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	5	1,500 2,100																																								
Commis . . . . .	11 (*)	1,200 2,200		(*) Le cadre est fixé d'après les besoins du service.																																						
28	»	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines . . . . .																																								
29	a.	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences . . . . . 10,000 »																																								
	b.	Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . — Indemnités et frais de route et de séjour du Comité directeur . . . . . 2,500 »																																								
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>																																										

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
32,000 »	32,000 »	»	»	32,000 »	28,785 41	
640 »	640 »	»	»	640 »	640 »	
356,000 »	356,000 »	»	»	347,075 »	347,072 50	
3,500 »	3,500 »	»	»	6,000 »	2,376 »	
12,800 »	12,800 »	»	»	10,000 »	9,545 80	
404,640 »	404,640 »	»	»	595,715 »	588,417 71	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

N <sup>o</sup> 400 articles.	LITTEA 400 dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<b>5<sup>me</sup> SECTION. — Inspection des produits explosifs.</b>
30	»	Indemnité et frais de déplacements de l'inspecteur. — Dépenses diverses . . . . .
		<b>4<sup>me</sup> SECTION. — Caisses de prévoyance</b>
31	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses . . . . .
		<b>3<sup>me</sup> SECTION. — Cartes géologique et agricole.</b>
	a.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole . . . . . 445,000 »
32	b.	Frais de publication de la Bibliographie des sciences géologiques. . . . . 5,000 »
	c.	Traitement du fonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'Administration des Mines et traitements partiels de deux conservateurs du Musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte. . . . . 10,000 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.</b>
		<b>CHAPITRE VII.</b>
		<b>COMMISSIONS.</b>
		<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Commission des procédés nouveaux.</b>
33	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . . .
		<b>2<sup>me</sup> SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.</b>
34	»	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel, etc. . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.</b>
		<b>CHAPITRE VIII.</b>
		<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>
35	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
404,640	404,640	»	»	595,715	588,417 71	
5,000	5,000	»	»	4,000	»	
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000 »	
160,000	160,000	»	»	150,000	111,859 09	
614,640	614,640	»	»	594,715	545,256 80	
500	500	»	»	500	500 »	
1,500	1,500	»	»	1,500	489 20	
2,000	2,000	»	»	2,000	789 20	
8,000	8,000	»	»	8,000	1,615 40	
8,000	8,000	»	»	8,000	1,615 40	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.</b>
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
36	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
	»	Recensement industriel ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
37	»	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail instituée par la loi du 21 juillet 1890 . . . . .
	»	Primes à payer par l'État aux lauréats des concours internationaux organisés à l'Exposition de Bruxelles de 1897. ( <i>Les sommes non employées sur ce crédit pourront être affectées par le Gouvernement à des subsides divers à l'occasion de ladite Exposition</i> ) ( <i>pour mémoire</i> ) . . .
	»	Expositions spéciales concernant le travail et l'économie sociale. — Dépenses diverses à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles de 1897; subsides ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
	»	Travaux d'appropriation et d'agrandissement des divers bâtiments destinés au nouveau Ministère de l'Industrie et du Travail ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
	»	Achat de mobilier et dépenses diverses d'installation ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
	»	Participation des exposants belges à l'Exposition de Bruxelles de 1897 ( <i>pour mémoire</i> ) . . .
	»	Concours de mutualité (1890 à 1895) ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
40,000	40,000	»	»	40,000	5,056 70	
40,000	40,000	»	»	40,000	5,056 70	
»	75,000	»	75,000	200,000	»	
110,000	110,000	»	»	110,000	110,000	»
»	300,000	»	300,000	»	»	
»	75,000	»	75,000	»	»	
»	»	»	»	175,000	223,841 65	
»	»	»	»	70,000	68,879 30	
»	»	»	»	500,000	»	
»	»	»	»	20,000	»	
110,000	560,000	»	450,000	1,075,000	402,720 95	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉROS des chapitres	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Pensions. . . . .
III.	Industrie . . . . .
IV.	Poids et mesures . . . . .
V.	Travail . . . . .
VI.	Mines . . . . .
VII.	Commissions . . . . .
VIII.	Traitements de disponibilité . . . . .
IX.	Dépenses imprévues . . . . .
X.	Services divers. — Dépenses exceptionnelles. . . . .
	TOTAL. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1898	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1897.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
368,670	368,670	»	»	336,100	208,899 23	
6,000	6,000	»	»	6,000	899 »	
1,019,500	921,000	98,500	»	794,600	678,860 48	
138,350	138,350	»	»	138,350	122,833 90	
466,400	466,400	»	»	442,000	260,625 46	
614,640	614,640	»	»	594,715	545,256 80	
2,000	2,000	»	»	2,000	789 20	
8,000	8,000	»	»	8,000	1,613 40	
40,000	40,000	»	»	40,000	5,056 70	
110,000	560,000	»	450,000	1,075,000	402,720 95	
2,743,560	3,095,060	98,500	450,000	3,376,765	2,227,555 12	
DIMINUTION. . . fr.		351,500				

(310)